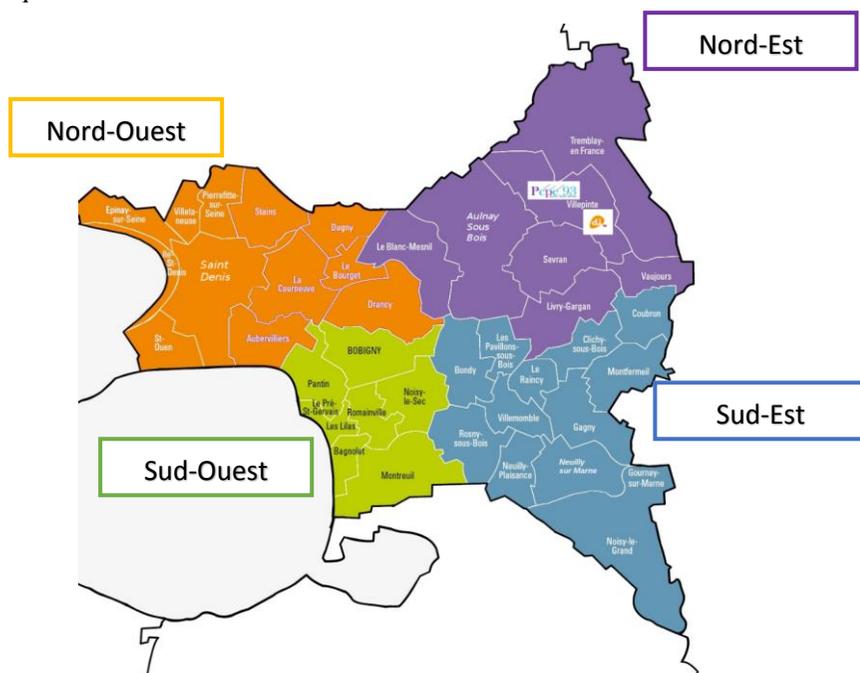


ANIMATION TERRITORIALES

Le pilote du DIH organise

- ⇒ **Des concertations tactiques** réunissant les différents décideurs des établissements et services du social, médico-social et sanitaire afin de renforcer la coopération des acteurs, la **coresponsabilité**, l'intégration des pratiques et des organisations au niveau des territoires.
- ⇒ **Des concertations stratégiques** avec les financeurs afin de réaliser un état des lieux du département en lien avec la concertation tactique.
- ⇒ **Des groupes de travail** tournés vers les professionnels du social, sanitaire et médico-social afin de co-construire des outils pouvant faciliter les pratiques.



Le formulaire est à demander et à retourner à l'adresse suivante :
pcpedih93.adm@vivre-devenir.fr

Dispositif Intégré Handicap

28bis rue de l'Eglise
93 420 VILLEPINTE
01.41.52.24.06

Dispositif Intégré Handicap de la Seine Saint Denis



Un dispositif pour tout handicap, et tout âge !





Je suis professionnel du sanitaire, du social ou du médico-social.



Je remplis un formulaire pour une personne en situation de handicap que j'accompagne (enfant/adulte). Vous jugez la situation complexe.

Si possible, je complète le formulaire par des bilans et je joins le consentement de la famille et/ou représentant légal.



Le coordinateur va permettre de **fluidifier** les échanges entre les intervenants afin de **co-construire** le projet de la personne. Le DIH se retire de la situation uniquement lorsqu'il y a une solution pérenne.



Le DIH reçoit le formulaire, fait une évaluation multidimensionnelle des besoins lors d'une commission d'entrée. Si une décision de prise en charge est actée, le bénéficiaire recevra un courrier.



Le coordinateur de parcours complexe va organiser une visite à domicile où il va peaufiner son évaluation multidimensionnelle.

Qu'est qu'une situation complexe ?

- Une rupture ou risque de rupture de prise en charge (scolarisation, ESMS...)
- Une absence de réponse ou réponse insuffisante aux besoins de la personne.
- Multiplicité des acteurs autour de la situation nécessitant une coordination.
- Situation isolée et/ou besoin d'accompagnement de la personne et/ou des aidants.

La Communauté 360, c'est quoi ?

Une plateforme téléphonique portée par le DIH et gérée par l'ensemble des coordinateurs de parcours complexes.

Ils répondent aux personnes en situations de handicap, leurs aidants, et les partenaires.

Permanence : 9h30-12h30 et 13h30-17h30

Soutien

Répits et loisirs

Transports

Scolarité

Ouverture de droits MDPH, CAF, CPAM



0 800 360 360

Service & appel gratuits

communaute360-93@vivre-devenir.fr